

La première formation en archivistique à l'université de Haute-Alsace

Christine Juliat

Citer ce document / Cite this document :

Juliat Christine. La première formation en archivistique à l'université de Haute-Alsace. In: La Gazette des archives, n°222, 2011. L'archiviste dans la cité. pp. 43-47;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4805

Document généré le 15/03/2017

L'éclosion des formations en archivistique

La première formation en archivistique à l'université de Haute-Alsace

Christine JULIAT

Un enseignement archivistique démultiplié... et fédérateur

Michèle MORNET-GOUTAGNEUX

La première formation en archivistique à l'université de Haute-Alsace

Christine JULIAT

Comment peut-on être archiviste ? Telle est la question que pouvaient se poser les malheureux qui, dans les années 1970, avaient l'idée saugrenue de vouloir embrasser cette profession. Car, à cette époque, seule l'École des chartes délivrait le prestigieux titre d'archiviste-paléographe à des fonctionnaires de haut niveau scientifique et de réputation internationale mais qui n'exerçaient leurs talents que dans les archives des départements et d'une quinzaine de grandes villes françaises (les postes d'archiviste de « première catégorie »). Pour les archives d'autres villes, d'un passé moins glorieux ou d'une taille moindre, pour les archives d'entreprises ou de grandes sociétés nationales, aucune formation n'existait et n'importe qui, ou presque, pouvait s'autoproclamer archiviste.

La création, à la rentrée 1976, d'une formation spécifique à l'université de Haute-Alsace de Mulhouse a marqué la véritable naissance des formations aux métiers des archives.

La création de la licence des techniques d'archives et de documentation

Ce cursus original, le premier de ce genre en France, était le fruit de l'enthousiasme et du labeur de Raymond Oberlé, docteur en histoire, professeur (il avait été l'un des fondateurs du Centre universitaire du Haut-Rhin) et archiviste de Mulhouse.

Dans un entretien réalisé en 2005 par les étudiants de licence, il raconte comment il avait pris conscience des difficultés que rencontraient ses anciens étudiants en histoire pour trouver un emploi. Parallèlement, en tant qu'archiviste, il avait souvent l'occasion de déplorer l'état d'abandon dans lequel étaient tenues les archives des communes alsaciennes et le manque de qualification des agents à qui elles étaient confiées.

De ces deux constats lui vint l'idée de proposer à ce qui était alors le Secrétariat d'État aux universités, la création d'une formation en archivistique à Mulhouse. Malgré un accueil favorable, il dut d'abord démontrer l'utilité de cette création. Aussi, prenant son bâton de pèlerin, il fit le tour des mairies d'Alsace « de Wissembourg jusqu'à Belfort » pour expliquer sa démarche et obtenir des attestations. Grâce à ce travail de fourmi et à « des appuis de toutes sortes », dont celui de Monsieur Michel Duchein à la Direction des archives de France, il obtint la création d'une licence et d'un DESS des techniques d'archives et de documentation (en réalité, il racontait avec beaucoup de malice qu'il avait demandé deux diplômes pour en avoir au moins un et que, à sa grande surprise, il avait obtenu les deux).

Monsieur Oberlé avait conçu sa formation surtout à destination des communes alsaciennes. Ainsi, pour l'anecdote, si la paléographie était au programme de la licence, il s'agissait uniquement de la paléographie... allemande ! Mais, dès les premières promotions, des étudiants venus de la France entière et surtout d'horizons très divers s'inscrivirent... ce qui allait compliquer sa tâche ! La licence était, dans les premières années, ouverte à tous les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 et accueillait donc des non historiens pour qui il fallut ajouter des UV supplémentaires d'histoire. De même, une initiation au latin dut être organisée pour les non latinistes.

Enfin, chaque année, au mois de juillet, Raymond Oberlé devait entreprendre un tour de France car il tenait à visiter les étudiants envoyés en stage dans les services d'archives de leur département d'origine. Ainsi, de Quimper à Perpignan et de Bordeaux à Besançon, il s'informait d'une part du travail de ses « jeunes », d'autre part, il écoutait les critiques ou les suggestions des archivistes départementaux ou communaux qui accueillaient les stagiaires.

L'exemple de la promotion 1978-1979

En octobre 1978, onze étudiants s'inscrivirent en licence des techniques d'archives et de documentation. À l'arrivée dans le vieux bâtiment de la faculté des lettres et sciences humaines, une surprise désagréable les attendait : bien que le diplôme ait reçu son habilitation du ministère des Universités, et malgré deux années d'existence, il n'était toujours pas inscrit sur la liste des titres permettant l'accès direct au poste d'archiviste communal de deuxième catégorie. Cette reconnaissance devait finalement intervenir dans le courant de l'année universitaire...

Les étudiants

Les onze étudiants avaient des d'origines géographiques variées et relativement lointaines : trois seulement étaient alsaciens ou vivaient en Alsace, une personne vivait en Allemagne, deux venaient de Franche-Comté, une de Bretagne, une de Vendée, deux d'Aquitaine et une de Provence.

Les études suivies avant la licence étaient aussi assez diverses : même si plus de la moitié (six au moins) étaient des historiens, d'autres avaient des formations différentes (DUT de documentation ou de gestion). La plupart avaient entendu parler de la licence d'archivistique par leur établissement précédent, par un centre d'orientation ou par le bouche à oreille. Une personne avait relevé l'information dans une revue féminine !

Tous avaient pour but d'acquérir une formation professionnelle au métier d'archiviste ou de documentaliste. Les historiens souhaitaient majoritairement s'orienter vers les archives mais quasiment aucun n'avait une idée réelle de ce qu'était le métier d'archiviste : ils en avaient une image très convenue et cherchaient plutôt à éviter l'enseignement ! Une seule personne était déjà en poste dans une commune et était envoyée en formation par sa collectivité.

Quant à ceux qui souhaitaient se diriger vers des professions de documentalistes de l'enseignement ou d'entreprises, ils furent rapidement déçus car la formation était principalement axée sur les archives et n'était pas destinée à leur offrir les débouchés qu'ils attendaient. L'intitulé du diplôme créait un malentendu que le secrétariat de l'université ne dissipait pas toujours.

Le contenu de la formation

Plus que des archivistes purs, et sans doute suite à son enquête dans les villes alsaciennes, Raymond Oberlé entendait former de véritables professionnels de la culture à l'usage des communes, capables de gérer aussi bien des services d'archives ou de documentation que des bibliothèques, voire des musées. Aussi, à côté des matières universitaires qu'étaient l'histoire (moderne et contemporaine), et, comme on l'a vu, le latin et la paléographie (la paléographie française fit son apparition cette année-là en alternative à la paléographie allemande...), la formation comprenait des enseignements spécifiques variés, tous dispensés par des professionnels en poste : archivistique, documentation, droit et problèmes culturels.

Enfin, il faut le souligner, le programme comportait un cours d'informatique, ce qui était très nouveau à l'époque, surtout dans une faculté de lettres ! Ce cours était complètement théorique évidemment puisque, si les étudiants eurent l'occasion de visiter des services informatiques (l'ordinateur de la mairie de Mulhouse occupait, à l'époque, une pièce entière !), ils n'utilisèrent jamais un ordinateur... Mais cette approche, même théorique et évidemment très vite obsolète, leur a permis plus tard d'aborder la généralisation de l'informatique sans craintes ni complexes !

Les résultats

Au final, tous les étudiants obtinrent leur diplôme cette année-là ou la suivante et huit sont devenus archivistes, un, conservateur de bibliothèque, et un ou deux, documentaliste dans un établissement scolaire. C'est donc un indéniable succès pour une formation qui en était encore à ses balbutiements que tous ces diplômés aient trouvé un emploi dans le secteur concerné.

Un an après l'obtention de leur diplôme, la plupart des étudiants de la promotion avaient un emploi. Même si certains durent passer par quelques années de contrats de courte durée, la situation était moins compliquée que celle des étudiants d'aujourd'hui, bien plus nombreux et confrontés au problème des concours de recrutement.

Il faut le rappeler, le recrutement des archivistes se faisait alors sur titres ou, dans un seul cas, par un concours organisé localement. Des postes se créaient dans les villes, Raymond Oberlé démarchait les communes, relevait les annonces, les transmettait à tout le monde. C'est pour le soulager et rationaliser la recherche d'emplois que les diplômés des trois premières

promotions se réunirent en octobre 1979 pour envisager la création d'une association. L'Association des étudiants et diplômés en technique d'archives et de documentation de l'université de Mulhouse (ADELITAD) naquit quelques mois plus tard, en janvier 1980.

La pertinence de la formation

Interrogés sur l'adéquation de la formation aux nécessités professionnelles, les anciens étudiants s'accordent à dire qu'elle leur a donné des bases sur lesquelles ils ont pu s'appuyer mais qu'il leur a fallu découvrir leur métier au jour le jour et se former souvent « sur le tas ». Car les cours dispensés, même s'ils l'étaient par des professionnels, même s'ils s'appuyaient sur des visites de services, n'en restaient pas moins très théoriques et limités.

Pour les archivistes, il faut souligner l'importance que revêtait l'unique stage pratique d'un mois et qui, seul, permettait une application pratique des connaissances acquises dans l'année : il y a eu d'excellents stages et d'autres très mauvais et cela a eu souvent des incidences sur la carrière des uns et des autres.

Pour ceux qui avaient intégré la licence pour l'aspect « documentation », les cours se sont avérés inadaptés et plutôt axés sur le catalogage et le travail de bibliothèque. En revanche, l'initiation à l'histoire et au latin, si elle leur a semblé lourde et peu utile à l'époque, leur a donné une ouverture inattendue qu'ils ont pu mettre à profit plus tard dans leur métier.

Enfin certains ont regretté que la formation ne les ait pas mieux préparés à la gestion du personnel ou à la relation avec les élus. À la décharge du créateur de la licence des techniques d'archives et de documentation, on peut penser qu'il n'imaginait guère, il y a trente-cinq ans, l'importance qu'ont pris de nombreux services d'archives, « de Wissembourg à Belfort » et bien au-delà...

Christine JULIAT
Directrice du service des archives
Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
c.juliat@agglo-pau.fr